



Forum de la Culture et de la Jeunesse

« Quelle coopération européenne pour la création d'un programme de relance culturelle pour la jeunesse ? »

Commissaires: Martina Llobell, Valentina Navarre Martínez de Velasco, Beatrix Pérez-Goicoechea Kergall

Sommaire:

I. Introduction

II. Comment d'une coalition économique, les États membres ont créé une culture Européenne

1. Le début d'une pensée européenne
2. Comment une culture commune et en même temps différente s'impose dans les pays européens ?

III. Des plans culturels nationaux et européens

1. L'organisation culturelle dans les pays européens
2. Qu'est-ce que propose l'Union Européenne (plan culturel commun)
3. Une culture pour les jeunes

IV. La crise sanitaire ouvre une nouvelle porte à la culture en Europe

1. Les effets de la pandémie dans la culture européenne
2. Des initiatives de relance culturelle

V. Conclusion

VI. Bibliographie

I. Introduction

A l'origine de l'Union Européenne, la CEE fondée sur le traité de Rome en 1957 est initialement créée comme marché commun entre des pays européens focalisé sur des problématiques économiques. Puis en 1977, elle commence à prendre en compte des sujets culturels, quand un Plan d'action culturelle est mis en place par la Commission Européenne. Néanmoins ce n'est qu'en 1992, lors du traité de Maastricht, que des termes tel que la citoyenneté européenne apparaissent, puisque le traité marque le début de l'Union Européenne. Ce traité a pour objectif l'épanouissement des cultures des États membres, en respectant leur diversité culturelle tout en promouvant l'héritage culturel européen et le dialogue interculturel. Ceci fait que des projets sont créés pour augmenter le sentiment d'appartenance à cette communauté naissante. Ces projets ont plusieurs objectifs à poursuivre :

- Promouvoir la création dans sa diversité et contribuer au développement économique des secteurs culturels ;
- renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté européenne ;
- faciliter l'accès du citoyen européen à la culture, en tant que facteur d'intégration ;
- soutenir les échanges culturels non commerciaux ;
- exploiter le potentiel d'emploi du secteur culturel ;
- promouvoir la diversité culturelle des pays de l'Union .

Il ne faut tout de même pas oublier que chaque pays membre de l'Union Européenne a sa propre culture et sa propre organisation en intégrant la culture européenne. Tout n'est donc pas que positif, des crises comme celle de la COVID-19 ou la rotation rapide des ministres (s'occupant de la culture dans leur pays) rendent difficile l'épanouissement de la culture en Europe . Cette commission a donc pour but de relancer des programmes culturels, notamment pour les jeunes, dans un espace propice à la communication et à l'échange d'idées. La culture n'est d'ailleurs pas une compétence exclusive de l'Union européenne et relève plutôt de la politique singulière de chacun des États membres. Pour autant, la Commission Européenne estime que la relance de l'UE dans le monde de l'après pandémie et de la guerre en Europe ne peut être qu'économique. Ainsi, les évolutions du contexte international, auquel il faut rajouter la récente sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne motivent cet engagement de la Commission européenne à réunir les 27 autour d'un **PLAN EUROPÉEN D'ACTION CULTURELLE POUR LA JEUNESSE** ambitieux pour les années à venir.

II. L'UE d'un projet économique à la création d'une culture européenne commune

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, une grande partie des pays européens ont vu leur économie s'affaiblir. Ainsi, en 1949 avec le Conseil Européen, et en 1951 avec la Communauté du charbon et de l'acier (CECA), tous deux ancêtres de l'Union Européenne, des propositions ont été réalisés afin de reconstruire l'économie de plusieurs de ces pays

De cette manière, la CECA a uni progressivement les pays européens pour créer une alliance politico-économique afin de garantir une paix durable sur le continent. Plus tard, en 1957, les

pays de cette communauté vont ensuite créer la Communauté Économique Européenne.

1. Le début d'une pensée Européenne:

Le traité de Maastricht, signé en 1992, fait de l'UE une institution internationale. C'est ainsi qu'une identité européenne se crée dans les pays membres. Plus précisément, ce traité crée une UE fondée sur trois piliers : une politique étrangère et de sécurité commune, les affaires intérieures et la justice européenne, et une économie commune (avec la monnaie unique par exemple).

La citoyenneté européenne, donnée à chaque citoyen d'un État membre, donne des droits supplémentaires aux citoyens tel que:

- le droit de circuler et résider librement dans les pays de la Communauté
- la protection à l'étranger des ambassades et des consulats de n'importe quel État membre lorsqu'un État n'a pas de représentation diplomatique dans cet État
- le droit de voter et d'être élu dans l'État où l'on réside pour les élections européennes et municipales sous certaines conditions
- le droit de pétition devant le Parlement européen
- le droit de déposer, auprès du Médiateur européen, une plainte concernant un mauvais fonctionnement de l'administration communautaire.

La définition de cette citoyenneté supplémentaire crée un sentiment d'appartenance et en plus de cela, une culture commune. Cette culture commune se concentre autour de symboles. Ces symboles sont : les Capitales européennes, comme Bruxelles ou le Luxembourg où deux des sièges des institutions européennes s'y trouvent ; le drapeau européen, avec les douze étoiles; l'hymne: L'hymne à la Joie de Beethoven; une fête de l'Europe (le 9 mai); et finalement une devise: « Uni dans la diversité ».

Mais cette dimension institutionnelle nouvelle se nourrit d'un héritage commun et ancien, celui des cultures gréco-romaines, des foyers culturels européens de la Renaissance et des Lumières, celui des cultures musicales, littéraires, cinématographiques d'un continent tout entier tournés vers la promotion des droits humains et de la démocratie.

2. Comment une culture commune et au même temps différente s'impose dans les pays européens:

Pour implanter, de la meilleure des façons cette culture européenne, les pays membres ont inséré, par exemple, des explications du fonctionnement des institutions européennes dans leurs systèmes éducatifs. La Communauté européenne participe à ce partage des cultures avec des initiatives tel que le Label du Patrimoine européen ou le programme MEDIA.

Le Label du Patrimoine européen, créé en 2005, a pour objectif de mettre en valeur la dimension européenne de biens culturels, monuments, sites culturels, lieux de mémoire, des témoins de l'histoire de l'Europe de la construction européenne.

Le programme MEDIA, lui, est un programme européen destiné à renforcer l'industrie cinématographique européenne et l'industrie audiovisuelle.



D'autres programmes culturels illustrent la devise européenne (« Uni dans la diversité ») comme celui du concours Eurovision. Le concours de la chanson de l'Eurovision, créé en 1956, est une compétition musicale qui réunit des pays faisant partie du continent européen et est organisée par l'Union européenne.

III. Des plans culturels nationaux et européens

La politique culturelle européenne repose bien évidemment sur des bases et des principes communs, partagés entre tous les États membres. Toutefois, l'histoire propre de chaque pays conditionne largement l'organisation de la culture au niveau national et pèse sur la mise en place des politiques communautaires.

1. L'organisation culturelle dans les pays européens

Voici une liste de quelques « spécificités nationales » en matière de gestion de la culture :

- Espagne et Allemagne : régions jouent un rôle important ;
- France : culture utilisée comme objet politique donc une culture proche de l'État ;
- Belgique : communautés linguistiques et le gouvernement se partagent l'organisation du développement de la culture ;
- Pays-Bas : organismes professionnels intermédiaires ont un rôle décisif (la culture se planifie sur 4 ans)
- Pays de l'Est : politique de développement rapide;
- Pays d'Europe Centrale et Orientale : sur les ruines du communisme ils sont dans la hâte et ont légiféré en s'appuyant sur les « modèles occidentaux ».



Deux problèmes se posent à cette l'organisation de la culture européenne : le premier est dû à la rotation rapide des ministres s'occupant de la culture qui s'avère constituer une entrave au bon développement des projets prévus par le ministre sortant (plus de quinze ministres de la culture en Pologne et treize en Roumanie).

Le deuxième est dû à ce que les jeunes professionnels du secteur culturel et sportif se tournent de plus en plus vers des partenaires internationaux et tournent le dos aux partenaires nationaux.

2. Que propose l'Union Européenne comme plans culturels communs ?

« Europe Créative » (2014-2020) est un vif exemple de ces financements. Avec un budget total de 1,46 milliard d'euros, ce projet visait à sauvegarder, développer et encourager la diversité linguistique et culturelle mais aussi à promouvoir les secteurs culturels et de création européens (surtout dans le secteur de l'audiovisuel). Ce programme englobe des sous-programmes (CULTURE et MEDIA) ayant abouti à la réalisation et présentations de films au festival de Cannes.



Pour la diffusion de la culture des pays membres et surtout de villes qui ne sont pas des capitales, l'UE chaque année désigne une capitale européenne de la culture. En 2021 c'était Rijeka (Croatie) puis en 2022 Esch-sur-Alzette (Luxembourg). Cela permet à des villes Européennes d'avoir plus de visibilité et aux pays de développer le tourisme culturel.

Le programme de mobilité Erasmus, créé en 1987, a permis à plus de 10 millions de personnes d'étudiants d'en profiter depuis. C'est un programme permettant aux jeunes universitaires de partir faire leurs études, un stage, un volontariat... dans un autre pays européen.



Mais depuis 2014, le programme Erasmus+ fait que le programme ne soit plus réservé qu'aux étudiants : apprentis, formateurs, demandeurs d'emploi, jeunes diplômés, collégiens et lycéens peuvent également en bénéficier. Au



total, 33 pays participent à ce programme, les 27 États membres de l'UE mais aussi la Norvège, le Liechtenstein, la Turquie, la République de Macédoine, la Serbie et l'Islande.

Qu'est-ce qu'Erasmus + ? C'est tout d'abord faire un pas vers l'autonomie mais aussi l'adaptation à une nouvelle culture, apprendre une nouvelle langue mais surtout apprendre à vivre avec une diversité de jeunes venant de toute l'Europe. Pour cela, les études mais aussi les découvertes des cultures et traditions et les rencontres sont au rendez-vous.

3. Des politiques culturelles tournées vers la jeunesse

L'actuelle crise de la pandémie a touché fortement les secteurs d'activité culturels. Cinémas, théâtres, arts du spectacle, musées et expositions, ont vu la fréquentation et leurs recettes s'effondrer. Par ailleurs, la jeunesse souvent scolarisée à distance du lycée à l'université, s'est coupée d'une vie culturelle importante dans la formation de la citoyenneté et l'ouverture au monde.

Voilà pourquoi la Commission Européenne estime qu'il est essentiel de promouvoir la culture parmi les européens les plus jeunes, à travers un grand **PLAN EUROPÉEN D'ACTION CULTURELLE POUR LA JEUNESSE**.

Pour cela, plusieurs propositions peuvent se faire.

Certains pays de l'UE comme la France promeuvent la culture pour les jeunes à travers de réductions pour toute activité culturelle ou sportive. De plus, l'existence de la carte "Jeunes Européennes" permet aux jeunes de s'intéresser à d'autres cultures que celles de leurs pays grâce à des réductions dans les activités culturelles (musique, musées, théâtre...) dans la plupart des pays européens. Des plans qui facilitent l'accès à la culture pour les jeunes pourraient se mettre en place de plus en plus dans la plupart des pays membres pour ainsi inciter les jeunes européens à reprendre une activité culturelle.

Il faut promouvoir les voyages et échanges entre jeunes dans l'UE. Pour les jeunes de plus de 18 ans, plusieurs festivals musicaux sont proposés dans différents pays chaque année en Europe. Il faut favoriser les mobilités européennes après la pandémie en particulier pour l'accès au patrimoine et biens culturels européens. Parmi ces facilités à la mobilité, un des dispositifs les plus représentatifs existant déjà demeure l'Interrail qui est une expérience permettant aux participants de découvrir plusieurs cultures (langues, personnes, traditions...) en quelques semaines puisque ce projet consiste à prendre un train et de traverser avec celui-ci plusieurs pays européens pour à la fin se retrouver tous dans un festival de musique. Voilà un modèle qui pourrait être remis en valeur avec une dimension culturelle et un plan financier d'accompagnement.

Et pour les plus petits?

Dans les écoles, collèges et lycées des voyages scolaires visant l'apprentissage d'une langue d'un pays membre de l'UE se développent de plus en plus. C'est aussi ce choix de l'option linguistique qui devrait être proposée par tous les pays de l'Union européenne. Il faut que de plus en plus dans les systèmes scolaires une importance soit donnée à l'éducation européenne commune et la culture peut être un pilier commun à cette élaboration, puisque si les futures générations ne se sentent pas européennes, ne sentent pas leur appartenance à l'Union européenne celle-ci pourrait se trouver en grandes difficultés. Pour les lycéens, le choix d'un échange de quelques semaines dans un pays de l'UE (avec le même but que le projet Erasmus) est une idée qui pourrait se développer à grande échelle.

Finalement, pour pouvoir cultiver les jeunes depuis leurs plus jeunes âge, des activités culturelles comme du théâtre, des clubs de cinéma ou de littérature, de la musique ou de l'art pourraient devenir des activités obligatoires à un certain âge (pour les plus petits) et optionnelles pour les adolescents.

IV. La crise sanitaire ouvre une nouvelle porte à la culture en Europe

La crise sanitaire a entraîné un arrêt de l'activité culturelle et sportive en Europe. Avec des perspectives prospères grâce à des taux de vaccination élevés, l'UE cherche à relancer l'accès à la culture pour la Jeunesse.

1. Les effets de la pandémie dans la culture européenne

Le coronavirus a touché tous les pays d'Europe, et le secteur culturel va être lourdement impacté dans les années à venir et a besoin d'un soutien solide.

Le patrimoine mondial face au COVID-19 met en lumière l'impact des fermetures de sites sur les communautés locales et souligne les principaux défis engendrés par la pandémie. Le rapport note qu'au plus fort de la crise, 90 % des pays ont été contraints de fermer ou de fermer partiellement leurs sites du patrimoine mondial. En 2020, une chute de 66 % de la fréquentation des sites et une baisse de 52 % des revenus des sites étudiés ont été signalées. 13 % des sites interrogés ont noté que le personnel a été licencié en raison de la COVID-19, avec une moyenne de 40 % du personnel permanent et 53 % du personnel temporaire licencié.

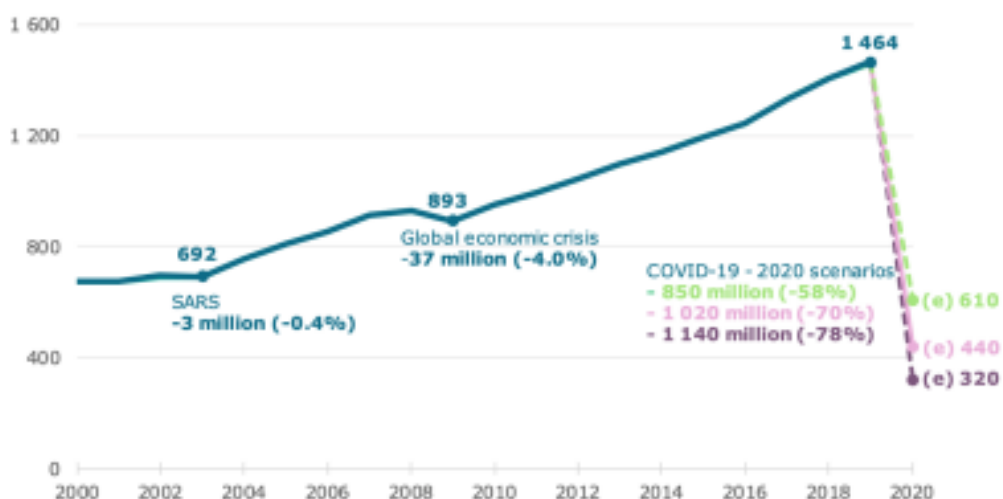


Le deuxième rapport de l'UNESCO sur l'impact de COVID-19 sur les musées, estime le nombre actuel de musées dans le monde à environ 104 000. Il constate qu'en 2020, les musées ont été fermés pendant plus de 5 mois (155 jours) en moyenne, et depuis le début de l'année 2021, nombre d'entre eux ont à nouveau dû fermer leurs portes, entraînant, en moyenne, une baisse de 70% de la fréquentation. Le rapport exhorte à la mise en œuvre de politiques de numérisation pour inventorier les collections et soutenir l'éducation et la vulgarisation.

On estime que les industries culturelles et créatives se sont contractées de 750 milliards de dollars américains en valeur ajoutée brute en 2020, tandis que les pertes d'emplois dans ce domaine sont

estimées de manière prudente à 10 millions dans le monde entier, ce qui suggère une chute rapide de l'emploi qui affecte profondément les moyens de subsistance des travailleurs créatifs, en particulier des freelances qui connaissent des niveaux plus élevés de perte de revenus et de chômage. Des secteurs du tourisme voient leur profit chuter, c'est le cas des compagnies aériennes.

Figure 1 - 2020 forecast - international tourist arrivals (million)



Source: UNWTO

The above are not forecasts. They are scenarios based on the possible opening of national borders and lifting of travel restrictions in July, Sept. and Dec. 2020 respectively

2. Des initiatives de relance culturelle.



Des projets en collaboration avec le monde entier sont mis en place pour impulser la culture, visant aussi le respect de l'environnement, après cette pandémie. Un exemple est le #culture 2030 goal, qui le 20 avril 2020 ont publié une déclaration sur la culture et la pandémie de COVID-19. Elle est signée par huit réseaux culturels internationaux. Voici ses principaux objectifs:

- Intégration à long terme de la culture dans l'action gouvernementale
- Placer le bien-être, la solidarité et la durabilité au cœur des politiques
- Renforcer la protection des droits culturels
- Encourager le soutien des secteurs artistiques de la part des Etats
- Faciliter l'accès aux nouvelles technologies dans la culture.
- Sauvegarder les ressources du patrimoine culturel

En 2018, l'application web "Cultural gems" a été lancée, fournissant des informations sur les

attractions culturelles dans plus de 200 villes de 30 pays européens. Les voyages et le tourisme étant limités par la pandémie, l'application a été d'une grande aide pour ramener la culture dans la vie des gens. Grâce à sa nouvelle fonction EU Culture from Home, il est possible d'explorer virtuellement les meilleurs musées et galeries d'art d'Europe et d'écouter des concerts et des spectacles de qualité.



L'application contient actuellement des informations sur plus de 114 000 sites culturels en Europe, et d'autres sont ajoutés en permanence. Comme la technologie est open source, les administrations, les attractions culturelles, les universités et même les touristes eux-mêmes peuvent partager des informations pour enrichir le catalogue. Europeana ne séduit pas seulement les amateurs de culture, mais est également utilisée dans les écoles de l'Union européenne. La richesse du contenu numérisé du site sur l'histoire et la culture européennes a permis de diversifier l'enseignement et de maintenir l'intérêt des élèves.

V. Conclusion

Dans le contexte actuel, où la vaccination massive des populations défavorise la propagation de la Covid-19 qui a paralysé toutes activités culturelles depuis mars 2020, l'Union Européenne met en place des plans de relance pour que les secteurs culturels ne s'effondrent pas à cause de la crise. Pour promouvoir et soutenir ces secteurs, la Commission Européenne invite donc les 27 États membres à travers un conseil des ministres de la culture de l'Union à réfléchir à la mise en place des grandes lignes d'un **PLAN EUROPÉEN D'ACTION CULTURELLE POUR LA JEUNESSE** et des moyens financiers qui pourraient lui être attribués.

VI- Sitographie:

[Les moyens alloués à la culture en Europe - Touteurope.eu](#)

[Culture](#)

[Special report: EU cultural investments](#)

[The First Treaties | Fact Sheets on the European Union](#)

[Erasmus+: Home](#)

[Covid-19 : chronologie de la pandémie en Europe - Touteurope.eu](#)

[Standard Eurobarometer 95 - Spring 2021 - September 2021 - - Eurobarometer survey](#)

[Europe créative : l'Union européenne renforce son action dans le secteur de la culture et de la création - Touteurope.eu](#)

[L'Europe et la culture : combien de politiques ?](#)

[La politique européenne de la culture - Touteurope.eu](#)

[Erasmus ou l'histoire d'un succès européen - Touteurope.eu](#)

[Financements européens](#)

[Le programme Europe Créative \(2014-2020\)](#)

[About the Creative Europe programme | Culture and Creativity](#)

[Cartographie des actions en matière de patrimoine culturel dans les politiques, programmes et activités de l'Union européen](#)

[EUROPEAN PARLIAMENT GREENLIGHTS CREATIVE EUROPE PROGRAMME – ELMNet Erasmus](#)

[Days 2021](#)

[EU guidelines for the safe resumption of activities in the cultural and creative sectors – COVID 19 La culture européenne depuis chez soi | Commission européenne](#)

[Disruption and Resilience](#)

[Être Capitale européenne de la jeunesse ou de la culture | European Youth Portal](#)

[Manifestation : « La jeunesse et l'Europe : commençons par la culture ! »](#)

[La Carte | Carte Jeunes Européenne](#)

[Accès gratuit pour les jeunes aux musées et monuments nationaux | service-public.fr](#)